

**PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS « A »****Compte rendu mensuel****JANVIER 2006**  
-----

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 19 mai 2005, le directoire a décidé d'intervenir en Bourse sur les actions « A » du CIC conformément à l'article L 225-209 du nouveau code de commerce et à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF dans les conditions suivantes :

- ces opérations seront effectuées en vue d'assurer la liquidité et la cotation régulière de l'action CIC à la Bourse de Paris ;
- elles seront exécutées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec CMCIC Securities.

Le présent communiqué rend compte des opérations effectuées dans ce cadre.

**ACTIVITE DU MOIS DE JANVIER 2006 :**

	<b>Nombre de transactions</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Capitaux</b>
Position au 31 décembre 2005		4.000	624.000,00 €
Achats	32	523	84.253,50 €
Ventes	15	1.473	238.412,10 €
Position au 31 janvier 2006		3.050	322.665,60 €